



VALORISER

**LES RÉSULTATS
DE LA RECHERCHE**

**AUPRÈS DES ACTEURS
DE TERRAIN**

Guide méthodologique
pour la réalisation
de supports d'application



1

QU'EST-CE QU'UN SUPPORT D'APPLICATION ?

1.1 De quoi parle-t-on ?

Que se passe-t-il à la fin d'une recherche ?
Définition

1.2 Les sources des supports d'application

1.3 Typologie des supports d'application

Contenu des supports d'application
Objectifs des supports d'application
Publics visés par les supports d'application
La forme des supports d'application

2

PRODUCTION DES SUPPORTS D'APPLICATION : ENGAGER, PLANIFIER ET SUIVRE

2.1 Préparation de la collaboration

Interconnaissance et reconnaissance
Attentes exprimées et valeurs partagées
Postures des chercheurs et acteurs de terrain

2.2 Pilotage du projet dédié aux supports d'application

Interconnaissance et reconnaissance
Attentes exprimées et valeurs partagées
Coordinateur : pivot du processus

2.3 Planification et préparation du budget

Planification
Préparation du budget

2.4 Formalisation de la collaboration

Le facteur temps, à ne pas oublier

Les éléments stratégiques de communication entre partenaires

2.5 Suivi de la réalisation des supports d'application

Tableau de suivi pour la réalisation de supports d'application

L'utilité des tableaux de suivi des supports d'application

2.6 Test des supports d'application

3

DIFFUSION DES SUPPORTS D'APPLICATION

3.1 Stratégie de diffusion

3.2 Mise en œuvre de la diffusion

3.3 Rôle du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap

4

LA VIE DES SUPPORTS D'APPLICATION POST-PROJET

4.1 Évaluation

4.2 Actualisation

4.3 Cycle dynamique des supports d'application

FICHES PRATIQUES

BIBLIOGRAPHIE

La mission de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH, firah.org) s'articule autour de 2 axes qui se complètent et s'assemblent :

1/ La sélection et le financement de projets de recherche appliquée sur le handicap via ses appels à projets annuels,

2/ La coordination du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap : un espace collaboratif de partage de connaissances concernant la recherche appliquée sur le handicap. Il souhaite mettre la recherche sur le handicap au service des acteurs de terrain en prenant en compte leurs besoins et attentes, en facilitant le montage de projets de recherche appliquée, en diffusant et en valorisant leurs résultats.



firah.org/centre-ressources/

La recherche appliquée obéit aux règles habituelles de toute recherche scientifique (éthique, méthodologie, rigueur, évaluation...). Elle a pour but d'apporter des solutions concrètes aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes handicapées et leurs familles. La FIRAH souhaite que cette recherche soit l'objet d'une collaboration réelle, tout au long du processus de recherche, entre les personnes handicapées, leurs familles, les accompagnants, les professionnels et les chercheurs.

Les résultats de la recherche appliquée doivent être, comme les résultats des autres recherches, diffusés par tous les moyens disponibles dans les milieux de la recherche en particulier via des articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture.

De plus, les connaissances produites par la recherche devront faire l'objet d'une diffusion **auprès des acteurs de terrain** (les personnes handicapées, leurs familles, les accompagnants et les professionnels). Cette diffusion auprès du public non scientifique est indispensable pour que les résultats de la recherche s'appliquent réellement et améliorent concrètement le quotidien des personnes concernées. Elle se fera dans des langages et avec des supports d'application adaptés aux publics visés.

MODE D'EMPLOI

On retrouve les rubriques suivantes dans chacun des chapitres.



À RETENIR



LES QUESTIONS



EXEMPLE

LES LIENS dans les textes de ce document sont toujours en italiques et soulignés.

exemple : *Les liens*

Pourquoi ce guide ?

Ce guide méthodologique s'appuie sur l'expérience acquise par la FIRA H depuis sa création en 2010, en collaboration avec de nombreux partenaires, en particulier associatifs et universitaires, ainsi que sur d'autres expériences et pratiques dans le domaine de la valorisation des connaissances.

Attachée à la mise en action concrète des connaissances produites par la recherche et leur valorisation, la FIRA H a souhaité réaliser un outil apte à guider la production de supports d'application.

Ce guide a donc pour finalité de promouvoir et de faciliter la production de supports d'application contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées¹, en cohérence avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées².

Plus spécifiquement, ce guide permet :

- de définir ce qu'est un support d'application et de contribuer à un langage commun ;
- d'établir les étapes méthodologiques pour la production et la diffusion des supports d'application ;
- de mettre en avant le partenariat et la communication pour la production de supports d'application ;
- et de façon plus générale, d'encourager la production de supports d'application innovants.

¹ Le terme « personnes handicapées » choisi par la FIRA H est celui utilisé au niveau international dans la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées. Son sens est similaire à celui de personnes en situation de handicap (souvent repris par les associations françaises) ou personnes ayant des incapacités (courant au Québec).

² Retrouver une information complète sur la Convention sur le site firah.org.

Comment a été élaboré ce guide ?

Ce guide résulte d'un travail d'analyse documentaire à partir de ressources portant sur les thématiques du handicap, de la recherche appliquée et collaborative, ainsi que du transfert des connaissances. L'ensemble des ressources sont disponibles dans la **bibliographie** générale présentée à la fin de ce guide.

Plusieurs entretiens ont également été menés auprès de l'équipe de la FIRAH et des membre de son Comité Éthique et Scientifique, ainsi qu'auprès de chercheurs et acteurs de terrain impliqués ou ayant été impliqués dans un travail de recherche appliquée.

L'ensemble des notions présentées dans ce guide et le plan adopté pour accompagner l'élaboration des supports d'application reposent sur les éléments mis en lumière par les personnes interviewées.

L'ensemble des exemples présentés est issu des projets soutenus par la FIRAH.

A qui s'adresse ce guide ?

Il s'adresse aux acteurs de terrain et aux chercheurs engagés dans la construction de supports d'application.

Les acteurs de terrain

Concernés, impliqués dans le domaine du handicap, de nombreux acteurs de terrain souhaitent s'engager dans des actions de recherche. Dans ce cadre, ils cherchent à développer ou initier des partenariats avec des chercheurs, et acquérir une méthode pour travailler avec ces derniers. Ce guide a été conçu pour faciliter leur participation lors de la production de supports d'application.

Les acteurs de terrain peuvent être : les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent, les professionnels et organisations travaillant dans le domaine du handicap, les prestataires de service et autres organisations intervenant en milieu ordinaire et devant prendre en compte dans leurs activités les personnes handicapées (par exemple les architectes, les enseignants, les entreprises), les décideurs politiques aux niveaux local, national et international.

Les chercheurs

Il s'agit de chercheurs et d'équipes pluridisciplinaires (en particulier en Sciences Humaines et Sociales, Sciences de l'ingénieur et Réadaptation) issus d'universités européennes et internationales.

Ils mènent une recherche rigoureuse sur le plan scientifique et publient leurs travaux. Parallèlement, ils souhaitent associer les acteurs de terrain pour garantir une démarche partenariale et favoriser une application des résultats. Ce guide leur permet d'appréhender les modalités pour se rapprocher des acteurs de terrain, favoriser la collaboration et renforcer l'utilité sociale de leurs travaux de recherche.

Les acteurs de terrain et les chercheurs sont partenaires dans le processus d'élaboration des supports d'application ; chacun est expert dans son domaine et à ce titre a développé et développe une expérience spécifique, reconnue et utile.

Comment utiliser ce guide ?

Le guide est organisé autour de 4 parties et complété par 6 fiches pratiques. Chaque partie peut être lue indépendamment en fonction des besoins. Des liens hypertextes ³ internes sont proposés permettant de se référer à des chapitres précis.

Ce guide interactif est accessible sur le site de la FIRA, il est téléchargeable et imprimable. Il se veut évolutif et pourra être enrichi de nouvelles expériences.

³ Cf. Mode d'emploi du guide

REMERCIEMENTS

La FIRAHA remercie toutes les personnes ayant contribué à ce guide méthodologique, plus particulièrement les membres de son Comité Ethique et Scientifique ainsi que les chercheurs et les acteurs de terrain ci-dessous qui ont livré leurs réflexions à partir de leurs expériences acquises dans des projets appliquée au travers d'interviews.

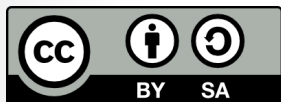
Rob Aley (Advantage Africa), Dominique Argoud (Université Paris-Est Créteil), Aurélien Berthou (Fondation Garches, CERLIS), Jane Betts (Advantage Africa), Jean-Paul Champeaux (Fédération Trisomie 21 France), Mussa Chiwaula (Southern African Federation Of the Disabled - SAFOD), Amélie Rochet-Capellan (CNRS, Grenoble-INP GIPSA-lab.), Marion Dohen (Grenoble-INP GIPSA-lab.), Marie-Claire Haelewyck (Université de Mons), Laurence Joselin (INSHEA/Grhapes), Patricia Lund (Coventry University), Geneviève Petitpierre (Université de Fribourg), Dominique Sigoure (APF), Poul Rohleder (East London University), Mary Wickenden (University College of London).

Comité de rédaction

Claire Dupuy (Comité Ethique et Scientifique de la FIRAHA), Jean-François Quillien (Comité Ethique et Scientifique de la FIRAHA), Philippe Chervin (FIRAHA), Pauline Raimbourg (FIRAHA), Cécile Vallée (FIRAHA).

Ont contribué à la rédaction de ce document : Frédérique Bordet et Véronique Quiblier
Conception et réalisation graphique : Stéphane Pascalis

FIRAHA | 2017



Attribution – Partage dans les mêmes conditions

Pour en savoir plus :

FIRAHA – Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap

14 rue de la tombe Issoire , 75014 Paris – France

Contact Centre Ressources : Cécile Vallée, cecile.vallee@firah.org

Contact Presse : Pauline Raimbourg, pauline.raimbourg@firah.org

1

QU'EST-CE
QU'UN SUPPORT
D'APPLICATION ?

1.1 De quoi parle-t-on ?

1.2 Les sources des supports d'application

1.3 Typologie des supports d'application

1

QU'EST-CE QU'UN SUPPORT D'APPLICATION ?

1.1 – De quoi parle-t-on ?

1.1.1 Que se passe-t-il à la fin d'une recherche ?

Les recherches donnent lieu à la publication d'articles scientifiques, à la tenue de colloques ou de conférences, à la réalisation d'ateliers de restitution des résultats auprès des partenaires... Si ces actions permettent de se saisir des enjeux scientifiques des projets, elles ne permettent pas toujours une appropriation ni une valorisation des connaissances facilitant l'analyse et les changements de pratiques.

Pour aller plus loin, il faut aussi qu'à la fin du travail de recherche proprement dit, les livrables s'adressent aux acteurs de terrain, c'est cela que nous avons choisi d'appeler dans ce document les « supports d'application ».

1.1.2 Définition

Le terme support d'application est utilisé pour définir « une mise en forme des résultats et des connaissances produites par la recherche appliquée et dont les contenus répondent aux attentes et aux besoins des personnes handicapées ». Ces supports d'application sont adaptés et destinés aux différents acteurs de terrain, et utiles pour améliorer leurs pratiques.

Dans ce guide nous entendons par recherche appliquée sur le handicap, une recherche qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. Il s'agit de recherches principalement en Sciences Humaines et Sociales, Sciences de l'Ingénieur et de la Réadaptation, qui ont deux caractéristiques principales : être menées en collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain et aboutir à une mise en forme des résultats utile et utilisable par les acteurs de terrain.

Les supports d'application résultent d'un processus de collaboration, d'un travail de mise en forme et de valorisation des résultats de la recherche par les chercheurs et les acteurs de terrain, conjointement engagés dans la coproduction et la mise en pratique des connaissances.

Ils sont de nouvelles ressources utiles et utilisables pour les acteurs de terrain, internes et externes aux projets de recherche. Ils ont une visée pédagogique et répondent à des questions d'acteurs de terrain relatives aux situations et problématiques rencontrées au quotidien.

L'implication des acteurs de terrain garantit des supports d'application en adéquation avec les problématiques rencontrées par les personnes handicapées et/ou leur entourage et impactant leur qualité de vie et leur participation sociale. Ainsi, l'implication des acteurs de terrain et des chercheurs favorise une double validité, sociale et scientifique, des supports d'application.

1.2 – Les sources des supports d'application

Deux situations à distinguer pour la production de supports d'application :

1^{ère} situation : les supports d'application sont planifiés dès le début de la recherche

Les supports d'application sont un des objectifs initiaux de la recherche menée en collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain. Dans cette situation, les chercheurs et acteurs de terrain s'engagent dans la construction d'un partenariat dès le démarrage de la recherche, à toutes les étapes de la recherche (définition de la problématique, méthodologie d'enquête, analyses des données recueillies, élaboration des résultats), incluant la réalisation des supports d'application.

Les supports d'application sont planifiés dès le début de la recherche ; la forme et le sujet sont discutés. Le contenu s'adapte tout au long du projet, au gré des résultats de recherches intermédiaires. Ainsi, les supports d'application se précisent, s'affinent et se construisent au fil du projet.

Dans cette configuration, l'Institut de Recherche de Santé du Canada parle d'application des connaissances intégrées⁴.

⁴ Ce processus d'application des connaissances intégrées consiste à engager et à associer ceux qui devront agir sur les résultats, les utilisateurs des connaissances, dans le processus de recherche proprement dit et à toutes les étapes de celui-ci. Cette approche exige que les chercheurs et les utilisateurs de connaissances forment des partenariats et s'engagent dans un processus de collaboration se fixant comme impératif la coproduction, l'échange et la mise en pratique des connaissances. Cf. Réf. : Parry. D et al. Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé. Canadian Institute of Health Research, 2006.

2^{ème} situation : les supports d'application sont planifiés à partir de résultats de recherche existants

Les supports d'application sont pensés à partir de recherches déjà réalisées ; les résultats sont perçus comme utiles et applicables concrètement sur le terrain. C'est uniquement à ce moment-là que l'idée de réaliser des supports d'application prend forme.

Les situations sont diverses :

- à la suite d'un travail de recherche finalisé (qui n'avait pas programmé la création d'un support d'application au départ) ;
- à la suite de différents travaux de recherche concernant un sujet et réalisés par une même équipe de recherche ou par des équipes de recherche différentes ;
- à la suite d'un travail de revue de littérature⁵ compilant des travaux sur une thématique et étant issue de différentes équipes de recherche.

Dans cette seconde situation, le partenariat chercheurs - acteurs de terrain se met spécifiquement en place pour la production de supports d'application. A noter que pourront être impliqués des acteurs de terrain et/ou chercheurs ayant participé à la recherche préalable sans toutefois avoir envisagé la création de support d'application dès le début de celle-ci.

Dans ce cas, les préalables pour la production de supports d'application sont de s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité des résultats de recherche, ainsi que de l'implication des auteurs ou de personnes mandatées par ceux-ci.



À RETENIR

La réalisation des supports d'application est un processus nécessitant :

— suivant les sources, de s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité des résultats de recherche ainsi que de l'implication de ses auteurs ou de personnes mandatées par ceux-ci⁶ ;

...

⁵ Consultez les Revues de littérature publiées par le [Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap](#).

⁶ Dans le cadre d'une revue de littérature, l'auteur de la revue de littérature sera sollicité.

— l'expertise des chercheurs et l'utilisation de résultats de recherche qui donnent une origine scientifique aux supports d'application ;

— l'expertise des acteurs de terrain pour la production des supports d'application qui favorise significativement la transférabilité des savoirs issus de la recherche vers un public non scientifique et leur donne la validité sociale attendue ;

— l'initiative de la réalisation d'un support d'application peut être portée soit par un chercheur, soit par un acteur de terrain, soit dans le cadre d'un partenariat déjà constitué.



LES QUESTIONS À SE POSER

Pour les chercheurs : souhaitez-vous apporter des changements en réponse à une situation, à un problème concret ?

Pour les acteurs de terrain : le domaine de la recherche est-il en lien avec vos pratiques professionnelles ?

Correspond-il aux besoins et attentes des personnes handicapées ?

1.3 – Typologie des supports d'application

L'analyse conjointe du contexte constitue la première étape du projet. C'est sur la base des besoins et des attentes du terrain que les supports d'application sont envisagés. Il s'agit alors de cerner les apports de la recherche, de définir les destinataires (le public) et d'éclairer la place des différents acteurs dans le processus (qui fait quoi et quelles sont les compétences requises). A partir de cette analyse partagée, l'identification des objectifs, le contenu et la forme des supports d'application se précisent.

Il est attendu des supports d'application qu'ils présentent les caractéristiques suivantes :

- utiles socialement et utilisables : les supports d'application ont un impact sur la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées ;
- entérinés par l'ensemble des partenaires : les supports d'application sont le fruit de la collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain et reflètent la qualité de leur partenariat ;

- innovants : les supports d'application apportent des éléments de connaissance représentant une réelle valeur ajoutée dans le domaine du handicap ;
- accessibles : les supports d'application ont un format adapté aux personnes handicapées, privilégiant des documents faciles à lire et à comprendre, des versions imagées, sous-titrées, auditives. Tous adoptent un langage approprié⁷ aux publics pour lesquels ils ont été conçus (choix des langues, du vocabulaire, langage gestuel, imagé...) ;
- adaptés aux publics ciblés : ils peuvent être matériels (choix du support écrit, papier et/ou format informatique), immatériels (formation, ateliers d'échanges d'expériences...) ;
- testés auprès des utilisateurs potentiels : leur contenu et leur utilisation sont ajustés en fonction des résultats des tests ;
- diffusables et transférables : les supports d'application doivent être ouverts à de nouveaux publics n'ayant pas participé à leur réalisation. Un accompagnement peut être nécessaire pour faciliter leur prise en main ;
- opérationnels et diffusés : les supports d'application doivent être aisément appropriables, pouvant ainsi stimuler de nouvelles collaborations ;
- disponibles : le numérique et l'open source, facilitant l'accessibilité et la diffusion, sont à privilégier.

SUPPORT D'APPLICATION

LE CONTENU
→ SUR QUOI ?

OBJECTIFS
→ POURQUOI ?

PUBLIC VISÉ
→ POUR QUI ?

LA FORME
→ COMMENT ?

1.3.1 Contenu des supports d'application

Le **contenu** (fond) est en relation avec différents domaines traités dans la recherche tel que :

- le domaine de recherche : Sciences Humaines et Sociales, Sciences de l'ingénieur, Réadaptation ;
- les types d'incapacités (motrice, sensorielle, intellectuelle, psychique...) ;
- les thématiques générales : éducation, emploi, accès aux soins, accompagnement, accessibilité, sports et loisirs, vie affective et sexuelle, culture, famille, développement international, autonomie, protection sociale...

⁷ Référence au Guide Information pour Tous, Unapei & NOUS AUSSI

Le fond du support d'application détermine sa forme, prenant également en compte le public ciblé, les coûts de réalisation et de diffusion, les relais repérés pour sa diffusion et son caractère évolutif.

1.3.2 Objectifs des supports d'application

Prenant en compte les facteurs personnels des personnes handicapées et l'environnement dans lequel ils vivent ou souhaitent vivre ainsi que les questionnements des acteurs de terrain, les supports d'application visent l'amélioration de la qualité de vie et de la participation sociale des personnes handicapées.

La finalité des supports d'application est de promouvoir une dynamique **d'accès aux droits humains** pour les personnes handicapées, conformément aux principes de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées.

Les supports d'application pour atteindre cette finalité répondent à des objectifs divers et variés tels que :

- Développer de nouvelles connaissances, compétences et outils opérationnels pour les personnes handicapées elles-mêmes, leurs entourages, les professionnels qui les accompagnent...
- Promouvoir et défendre des droits des personnes handicapées en apportant des informations utiles aux actions de plaidoyer.
- Proposer et faciliter la mise en œuvre de nouveaux services, systèmes et politiques....
- Informer et contribuer aux changements de regards sur le handicap.

1.3.3 Publics visés par les supports d'application

Il est important de définir précisément les utilisateurs des supports d'application :

- les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent ;
- les prestataires de service et autres organisations travaillant dans le domaine du handicap ;
- Les prestataires de service et les professionnels travaillant en milieu ordinaire pour favoriser les processus inclusifs (enseignants, architectes, personnels de santé...) ;
- les organisations de défense des droits humains ;
- les décideurs politiques aux niveaux local, national et international.



À RETENIR

Définir le public des supports d'application permet d'impulser le processus de production de ces derniers en :

- facilitant les premières prises de contact et la compréhension des réalités ;
- associant de nouvelles personnes à la réflexion ;
- précisant la participation des personnes handicapées au processus ;
- favorisant une approche interdisciplinaire.

1.3.4 La forme des supports d'application

En fonction des avancées du projet, les supports d'application adoptent diverses formes (contenant) :

- vidéos, émissions radiophoniques ;
- outils papier ou numérique ;
- support d'apprentissage ou de formation (référentiel, e-learning) ;
- site internet, web documentaire ;
- guides ;
- matériel, aides techniques, domotique, robotique...

La pérennité du support d'application est à aborder dès sa conception : ses modalités d'actualisation à moyen terme sont à définir autour des questions suivantes :

- Quelle est la **durée de vie** attendue du support d'application ?
- Sera-t-il nécessaire de faire évoluer le contenu ?
- Quels sont les délais et les conditions d'actualisation ?
- Quelles seront les compétences nécessaires à cette actualisation ?



À RETENIR

Les supports d'application peuvent être un bien, un service, matériel ou immatériel. L'outil internet, les formes dématérialisées sont à privilégier afin de toucher largement le public. L'Open Source, libre de droits, est particulièrement adapté (Cf. Fiche 4 Mise à disposition des supports d'application).

Il conviendra néanmoins de veiller à la disponibilité des supports d'application sous des formats adaptés aux publics à qui ils sont destinés. Il est recommandé que le support d'application soit disponible et identifiable au moins 3 ans après sa diffusion.



EXEMPLE

Le jeu sérieux « C'est ma vie, je la choisis », issu d'une recherche menée par la Fédération Trisomie 21 France, en partenariat avec les Universités de Bordeaux et de Mons en Belgique dans le cadre du projet de recherche appliquée « C'est ma vie, je la choisis », est un outil innovant permettant aux personnes avec une déficience intellectuelle de développer leur capacité de choix et leur autodétermination pour la formulation de leur projet de vie.

Le support d'application de cette recherche porte donc sur la thématique de l'autodétermination (le contenu), afin de permettre aux personnes avec une incapacité intellectuelle (public visé), de développer leur projet de vie (objectif) via un outil numérique (la forme).



EXEMPLE

Le guide « Recommandations pour promouvoir un habitat dans une société inclusive », mené dans le cadre d'un projet en collaboration entre l'APF et l'Université Paris Est Créteil, est un outil directement utilisable par les personnes concernées (personnes handicapées, bailleurs, promoteurs..).

Ce support d'application porte sur la thématique de l'habitat (le contenu), en proposant un livret papier et numérique (la forme) contenant un questionnaire destiné à évaluer si le logement choisi permet une pleine inclusion dans la société (l'objectif). Il peut être utilisé par les personnes elles-mêmes, leurs proches ou encore les bailleurs souhaitant proposer un bien à la location (publics ciblés).

2

PRODUCTION DES SUPPORTS D'APPLICATION

ENGAGER - PLANIFIER - SUIVRE

2.1 Préparation de la collaboration

2.2 Pilotage du projet dédié aux supports d'application

 **A** : Missions du Coordinateur

2.3 Planification et préparation du budget

 **B** : Préparation du Budget

2.4 Formalisation de la collaboration

 **C** : Convention de partenariat

2.5 Suivi de la réalisation des supports d'application

 **D** : Tableau de suivi

2.6 Test des supports d'application

 **E** : Test des supports d'application

2

ENGAGER, PLANIFIER SUIVRE LA PRODUCTION DES SUPPORTS D'APPLICATION

Les étapes ci-dessous ont une temporalité variable en fonction des spécificités de chaque projet : selon l'origine des supports d'application, mais aussi l'histoire des partenaires entre eux, leur connaissance mutuelle.

2.1 – Préparation de la collaboration

2.1.1 Interconnaissance et reconnaissance

La mise en place de la collaboration suppose une connaissance mutuelle entre chercheurs et acteurs de terrain. La qualité de cette collaboration contribue à la double validité, scientifique et sociale des supports d'application.

Pour construire la collaboration, il est important de comprendre les réalités de chacun afin de mieux appréhender la compatibilité entre partenaires et la temporalité du projet :

- les publications scientifiques sont incontournables pour les chercheurs. Les écrits scientifiques, tels que les communications des résultats de leurs recherches destinées à leurs pairs, sont obligatoires et évaluées. Si les chercheurs valident l'origine scientifique des supports d'application, la validité sociale impulsée par les acteurs de terrain donne une plus value et une reconnaissance importante à leurs travaux ;
- les acteurs de terrain ont aussi leurs cadres spécifiques : de financements, de mise en œuvre de leurs programmes, de gestion des ressources humaines, d'évaluation de leurs actions... Leur participation continue dans le projet renforce la pertinence du support d'application, sa validité sociale.

En début de projet, il est utile d'organiser des actions communes, simples, favorisant une connaissance mutuelle entre partenaires (visite des laboratoires, des organisations impliquées, organisation d'ateliers), permettant de se connaître et de reconnaître les savoirs de chacun.

2.1.2 Attentes exprimées et valeurs partagées

Chaque partenaire doit faire part de ses expériences au cours des travaux de recherche, de ses attentes par rapport au support d'application et de son implication possible dans le cadre du projet.

Les attentes exprimées, individuelles et collectives, permettent d'établir les fondements de la collaboration autour de valeurs partagées s'inscrivant dans une dynamique de participation et d'accès aux droits des personnes handicapées.

Ce socle permet de construire collectivement les résultats attendus des supports d'application et de faciliter leur réalisation. Dans le cas d'expériences antérieures menées entre les partenaires, il est également important d'explicitier les nouvelles attentes et le contexte de chacun.

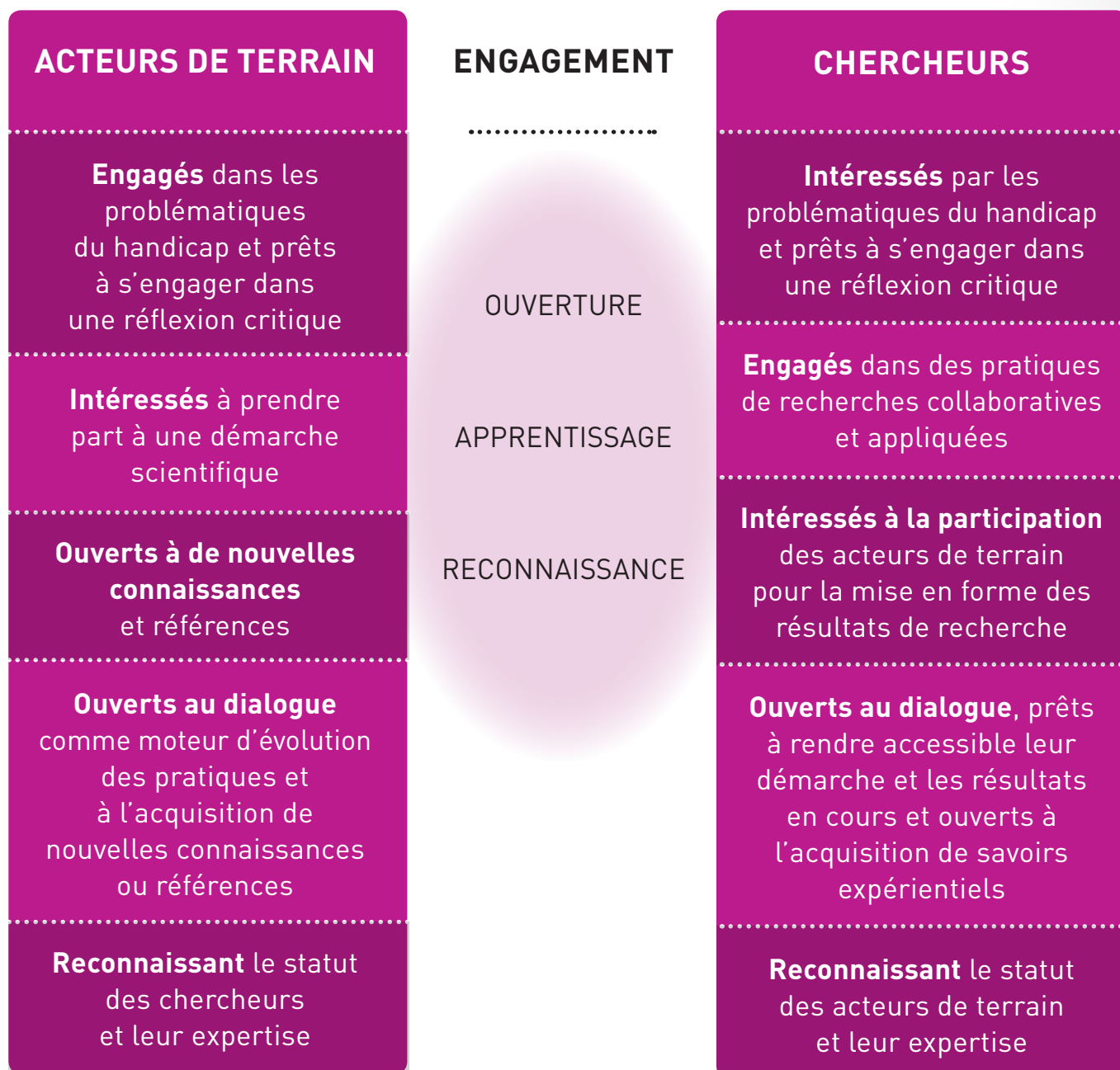
Cette étape est importante afin d'initier un travail d'égal à égal, prenant en compte les expertises de chacun.

2.1.3 Postures des chercheurs et acteurs de terrain

Le processus de production des supports d'application suppose :

- des partenaires motivés ;
- des engagements communs dans le domaine du handicap ;
- des questions d'acteurs et des questions de recherche explicitées et partagées ;
- la reconnaissance des expertises de chacun ;
- une ouverture à la connaissance scientifique (en cours ou finalisée) et aux savoirs des acteurs de terrain ;
- une posture d'apprenant ;
- une implication dans la durée.

La souplesse est à privilégier afin que chacun puisse participer équitablement au processus de production des supports d'application en tant que partenaire.



L'intérêt pour un chercheur de s'impliquer dans la production de support d'application peut être divers :

- il pourra intégrer la production de support d'application dans ses projets de recherche et cette démarche lui permettra de favoriser l'obtention de financement auprès d'institutions, qui sont de plus en plus demandeuses de la programmation d'un impact positif de la recherche sur les acteurs de terrain ;
- il pourra proposer des partenariats (incluant la production de supports d'application) à des associations dans le cadre de programme de recherche.

Ces partenariats lui permettront d'accéder à d'avantage de terrains de recherches pour collecter des données auprès des personnes handicapées, familles et professionnels...

Ces partenariats seront aussi utiles pour se rapprocher de l'expertise et de l'expérience des acteurs de terrain qui peuvent se révéler complémentaires des compétences du chercheur sur d'autres phases de la recherche comme l'analyse et l'exploitation des résultats. L'apport des acteurs de terrain pourra également se situer dans une diffusion plus large des résultats au-delà du champ universitaire ;

► enfin, cette dimension appliquée permettra au chercheur de mettre en place des formations auprès des professionnels et des communications dans les médias qui sont souvent intéressés par les retombées pratiques des résultats de recherche.



LES QUESTIONS À SE POSER

Qu'est-ce qui vous motive à collaborer ? Avec qui collaborer ?

Quels sont vos intérêts communs permettant de vous engager dans un projet dédié aux supports d'application ?

En tant qu'acteur de terrain: « Que vais-je en retirer ? »

En tant que chercheur : « Pourquoi serais-je intéressé ? »



À RETENIR

Les chercheurs expliquent les résultats de recherche de manière adaptée pour les acteurs de terrain et donnent de l'importance aux propositions de ces derniers. Les acteurs de terrain s'autorisent à questionner, à demander des éclaircissements.



EXEMPLE

Le document de discussion « Réduire l'écart entre recherche et pratique : document méthodologique, issu du projet « *La recherche appliquée sur le handicap en Afrique* », illustre l'importance de la phase de préparation de la collaboration et les questions à se poser à ce stade.

2.2 – Pilotage du projet dédié aux supports d'application

2.2.1 Organisation du pilotage

Le pilotage est à définir collectivement ; il structure les relations entre partenaires. Il se définit au démarrage du projet ; la rigueur et l'adaptation sont les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de supports d'application nécessitant du temps et de la créativité.

Il s'agit principalement de :

- définir les actions, les modes de travail collectif (espaces d'échanges, de suivi, de réajustements pour une coproduction des supports) et leurs rythmes ;
- reconnaître les missions spécifiques attribuées à chacun (qui fait quoi, sa mission, les compétences mobilisées) ;
- estimer le temps nécessaire (à ne pas sous évaluer) ;
- identifier les ressources externes nécessaires (réalisateur, webmaster, graphiste, etc.) ;
- évaluer les disponibilités des partenaires en prenant en compte les engagements et échéances de chacun ;
- vérifier l'adéquation du projet avec les ressources temps, financières et humaines.



À RETENIR

Les prestataires externes participant à la mise en œuvre du support d'application doivent être associés au projet le plus tôt possible ; leurs expertises techniques permettront d'affiner la planification et le budget prévisionnel.

2.2.2 Objectifs du pilotage

Il s'agit de :

- faciliter la circulation de l'information ;
- proposer des modes de travail coopératifs (échanges, analyses, confrontations et réajustements) ;
- renforcer l'engagement et la participation des différents partenaires, conforter leurs places respectives dans la conduite du projet (constitution de comité de pilotage, d'instances de coordination...) ;
- assurer le suivi collectif du projet et des résultats attendus des supports d'application ;
- identifier et préciser le rôle du coordinateur.

2.2.3 Le coordinateur : pivot du processus dédié au support d'application

Le référent du processus, nommé ici « coordinateur », est choisi au sein du groupe par les partenaires. C'est un facilitateur : il est disponible et ses qualités d'organisation sont reconnues par tous pour accompagner la production des supports d'application. Dans le cas où le support d'application est prévu dès le début de la recherche, le coordinateur peut être en charge de l'ensemble du projet ou choisi pour l'accompagnement spécifique du support d'application.

Attention ! Le coordinateur ne peut agir seul, il s'appuie sur une dynamique de groupe. Il est important, dès le début du partenariat, de choisir la personne qui détiendra ce rôle spécifique d'interface, de facilitateur. Il peut être un acteur de terrain ou un chercheur choisi par les partenaires du projet. Ce rôle de coordinateur ne représente pas un poste à part entière mais est assuré par un membre de l'équipe désigné pour assurer cette fonction.

Le coordinateur dynamise le processus de production des supports d'application, il questionne et interroge les acteurs de terrain et les chercheurs. Il est l'interlocuteur principal, il facilite la circulation des informations, coordonne la communication interne et externe. Il est garant de l'approche participative et veille à n'oublier aucun des partenaires, prenant en compte l'expertise de chacun.

Le coordinateur a une posture spécifique construite autour d'un engagement fort, d'une capacité d'animation et de médiation reconnue par l'équipe et validée par l'organisation à laquelle il est rattaché, qui lui accorde le temps nécessaire.

[Voir Fiche A : Missions du Coordinateur](#)

2.3 – Planification et préparation du budget

2.3.1 Planification

Il est indispensable de se doter d'un outil de programmation qui sera à actualiser tout au long du processus et permettra de :

- définir les grandes étapes pour la réalisation des supports d'application ;
- prévoir le rythme des échanges entre partenaires ;
- préparer les communications sur le projet commun ;
- présenter les avancées du projet auprès des partenaires et à l'externe ;
- se répartir les actions entre chercheurs, acteurs de terrain et coordinateur et de solliciter au besoin des prestataires externes.

Cette planification facilite la visibilité du processus de production du support d'application et la préparation du budget prévisionnel. Elle permet, d'une part, au coordinateur de se doter de repères pour organiser les temps d'échange, veiller à leurs fréquences et rendre compte des avancées. Et d'autre part, pour chaque partenaire, d'organiser ses missions, d'anticiper les rencontres, de suivre et rendre compte des productions.

Exemple d'outils de planification (chronogramme)

Activité (exemples)	Parties prenantes de l'activité	Planning							
		Période 1				Période 2			
		Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 4	Temps 5	Temps 6	Temps 7	Temps 8
Bilan/analyse des résultats	Chercheurs et/ou Acteurs et/ou Coordinateur et/ou Prestataire								
Réalisation du support d'application									
Constitution de l'échantillon test									
Tests									
Réajustement	A définir pour chaque activité								
Finalisation									
Diffusion									

2.3.2 Préparation du budget

Il est important de définir les ressources nécessaires à la production des supports d'application. Il s'agit des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à chaque étape du projet (conception, mise en œuvre et diffusion).

Cet exercice est une étape déterminante permettant de :

- préciser les compétences disponibles en interne et en externe ;
- identifier les temps de travail de chaque partenaire (incluant le temps dédié à la coordination) ;
- définir les frais liés aux déplacements, aux rencontres, aux réunions de suivi, aux prestations spécialisées (audiovisuel, graphisme ...), au fonctionnement (communication, fournitures bureau, reprographie ...) ;
- connaître le coût de réalisation des supports d'application ;

- prévoir les coûts de production des supports de communication externes (vidéo, plaquettes, affiches, fiches de présentation du projet et des résultats...) ;
- anticiper et prévoir les dépenses liées à la diffusion et à l'accompagnement des supports d'application (frais de prise en main par exemple sous forme de guide explicatif, de sessions de formation...).

Sur cette base, il sera possible d'élaborer un budget prévisionnel du projet et d'en assurer le suivi budgétaire. [Voir Fiche B : Préparation du Budget](#)



À RETENIR

Les activités post projet ne sont pas incluses dans le budget. Toutefois, il sera parfois nécessaire de penser aux dépenses (limitées mais existantes) après la fin du projet.

A titre d'exemple, la pérennité d'un site internet, créé dans le cadre d'un projet est à anticiper. Les questions à se poser sont alors :

- Quel hébergement est prévu en fin de projet ?
- Qui en couvrira les frais ?
- Quel partenaire sera en charge de la gestion du site ?
- Si le site n'est pas « gelé » en fin de projet, qui au sein du partenariat en assurera l'actualisation ?

Il est important de pérenniser l'accès au support d'application à la suite de sa conception pendant une durée de 2 à 3 ans minimum.

Les ressources financières nécessaires seront mises à disposition par divers canaux :

- recherche de financement externe auprès d'une entité extérieure aux partenaires du projet ;
- mise à disposition du personnel par les partenaires du projet ;
- mise à disposition par les partenaires du projet des salles de réunion ;
- mise à disposition par les partenaires du projet de prestataires techniques (pour la réalisation des vidéos pouvant être prise en charge par un service universitaire par exemple).

Il est à noter que le coût d'un support d'application étant très variable, le financement sera parfois intégralement pris en charge par les partenaires impliqués ou alors divisé entre un financement externe et des mises à disposition des partenaires.

2.4 – Formalisation de la collaboration

Ce processus s'applique aux deux situations de projets, selon les sources des supports d'application : à partir de résultats de recherche en cours ou existants.

2.4.1 Le facteur temps, à ne pas oublier

La construction du partenariat est un processus à ne pas négliger. Pour mener à bien ce processus, il est important de s'assurer que la réalisation des supports d'application s'inscrive clairement dans les missions de chaque partenaire. Dans ce cadre, il est recommandé d'élaborer des accords de partenariat (convention différente de celle liée au financement du projet).

Les institutions peuvent ainsi valider l'engagement des partenaires dans le projet, ce qui facilite leur implication dans le temps, particulièrement en cas de turn-over, de changement d'interlocuteurs institutionnels. Formaliser le partenariat permet d'agir dans un cadre confortable. [Voir Fiche C : Convention de partenariat](#)



À RETENIR

Formaliser la collaboration permet :

- d'évaluer le facteur temps pour le coordinateur et pour chacun des partenaires ;
- de renforcer la base d'engagement des participants et de leurs structures (temps engagé, période, ressources mises à disposition) ;
- de faire le point sur les contraintes calendaires de chacun (notamment concernant le calendrier universitaire).

2.4.2 Les éléments stratégiques de communication entre partenaires

Les éléments suivant sont primordiaux pour l'élaboration de principes communs de communication ; il est important :

- d'aborder la question de la propriété intellectuelle des nouvelles connaissances produites ;
- d'anticiper les questions de confidentialité des données recueillies ;
- de connaître les exigences de chacun en matière de communication externe (ex : logos...)
- de rappeler le respect du droit à l'image : quelque soit la nature du support d'application, de la publication ou de la communication (séminaires, reportage), l'autorisation des personnes concernées est à obtenir avant toute diffusion ;
- de constituer la liste des coordonnées de l'ensemble des participants tout au long du projet ;

► d'adopter collectivement un nom pour le projet et d'élaborer les messages communs. A partir de cette base, les premières actions peuvent être menées conjointement.

2.5 – Suivi de la réalisation des supports d'application

Le suivi pour la réalisation des supports d'application demande rigueur et flexibilité. Pour conjuguer ces deux qualités, il est indispensable de se doter d'un outil de suivi dès le démarrage du projet. Ainsi, les partenaires pourront suivre l'évolution du processus de réalisation des supports d'application et effectuer les ajustements.

2.5.1 Tableau de suivi pour la réalisation de supports d'application

Temps de rencontre et de concertation	<u>A</u>	<u>B</u>	<u>C</u>	<u>D</u>	<u>E</u>			
	Contenu issu des résultats de recherche	Objectif des supports d'application attendus	Public visé	Forme des supports d'application	Rôle des partenaires (qui fait quoi ?)			
					Coordi- nateur	Acteurs de terrain	Chercheurs	Presta- taires externes
Rencontre 1 / date								
Rencontre 2 / date								
Rencontre 3 / date								
...								

Ce tableau de suivi permet :

- d'expliciter le contenu du support d'application issu des résultats de la recherche [colonne A] ;
- de préciser les objectifs des supports d'application attendus [colonne B] ;
- d'identifier les publics [colonne C] ;
- ensemble, d'expliciter la forme des supports d'application [colonne D] ;
- de préciser le rôle et la contribution de chacun des partenaires [colonne E].



À RETENIR

Utilisé dans le cadre de la réalisation d'un support d'application planifié lors d'une recherche, ce tableau est à travailler dès le début du processus de la recherche. Au fil du processus, ce tableau de suivi présente de nouveaux éléments tels que les résultats de recherche, les publics identifiés à intégrer dans la stratégie de diffusion... Dans le cas de la réalisation d'un support d'application planifié à partir de résultats de recherche existants, ce tableau est à travailler au début du processus de réalisation du support d'application. Voir Fiche D : Tableau de suivi

2.5.2 L'utilité des tableaux de suivi des supports d'application

Le tableau de suivi:

- est actualisé et validé à chaque rencontre ;
- facilite la communication interne et l'accompagnement du processus.

Il permet :

- de mettre en évidence la progression de la réalisation des supports d'application et des résultats de recherche ;
- de mettre en valeur les points de collaboration, l'expertise de chacun ;
- d'accompagner la dynamique partenariale et coopérative du projet ;
- d'échanger sur les résultats en cours, de répondre aux questions, de générer d'autres perspectives d'application ;
- de rencontrer d'autres partenaires potentiels et de les associer au processus de construction ou de diffusion du support d'application. Voir Fiche D : Tableau de suivi



À RETENIR

Le tableau de suivi facilite et valide la compréhension et l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs de terrain ; et réciproquement, la compréhension par les chercheurs des attentes des acteurs de terrain et l'utilisation de leurs résultats de recherche pour des supports d'application. Le tableau de suivi est également utile pour l'organisation du partenariat précisant les modes de pilotage et les responsabilités de chacun.

Il s'associe à d'autres outils tels que le tableau de planification

2.6 – Test des supports d'application

Préalablement à sa diffusion, chaque support d'application est à tester. Il faut :

- organiser et préparer le test à partir de la maquette du support d'application ;
- constituer un groupe de personnes correspondant au public cible ;
- valider les moyens d'accompagnement pour s'approprier, comprendre et utiliser les supports d'application ;
- analyser des résultats et procéder aux ajustements ;
- finaliser le support d'application qui sera fiable au plan scientifique et adapté au contexte et aux pratiques.

Voir Fiche E : Test des supports d'application

3

DIFFUSION DES SUPPORTS D'APPLICATION

3.1 **Stratégie de diffusion**



F : Mise à disposition des supports d'application

3.2 **Mise en œuvre de la diffusion**

3.3 **Rôle du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap pour promouvoir les supports d'application**

3

DIFFUSION DES SUPPORTS D'APPLICATION

Composante clé de la réussite du support d'application, la stratégie de diffusion est élaborée par les partenaires dès le démarrage du projet. Elle est pragmatique, évolutive et s'ajuste au processus de construction des supports d'application.

Rien ne sert de réaliser un support d'application de grande qualité, si celui-ci n'est pas connu du plus grand nombre. L'impact du support d'application dépend donc d'une énergie bien partagée entre la qualité de son contenu et sa diffusion vers le plus grand nombre d'utilisateurs potentiels.

3.1 – Stratégie de diffusion

Le processus de production du support d'application doit être connu par ceux qui s'engagent dans la stratégie de diffusion. Au gré des communications réalisées, des relations tissées avec l'extérieur, d'autres acteurs peuvent s'associer au projet et souhaiter intégrer la démarche de diffusion. Une mutualisation des réseaux se construit alors pour une diffusion large.

Pour mener à bien la diffusion, les éléments suivant doivent avoir été clairement définis et être pris en compte :

- les messages essentiels du support d'application sont formulés et validés par les partenaires ;
- les destinataires des messages et du support d'application sont définis ;
- le format (version papier, vidéo, format électronique) est arrêté ;
- les conditions d'accessibilité du support sont déterminées ;
- les règles de diffusion, droits à l'image, droits d'auteurs et propriétés intellectuelles sont définies, connues et respectées. Il est important que ces règles permettent une diffusion au plus grand nombre en ne limitant pas l'accès aux supports d'application.

Il est également incontournable de définir :

- les vecteurs de communication (presse écrite, radio, vidéo, réseaux sociaux, sites internet, animation d'ateliers d'échanges, expositions) ;
- les canaux de diffusion (newsletters, émissions, séminaires, formations...) en fonction des destinataires (associations, établissements/services, centres ressources, centres de formation, collectifs formels ou informels, réseaux, site internet, medias...) ;
- en fonction du format, les modalités de mise à disposition du support d'application : remise direct par les partenaires concepteurs, diffusion permanente, ponctuelle, en libre service dans des lieux stratégiques (il sera important de toujours chercher à privilégier la gratuité), l'accessibilité, l'open source, les autorisations de téléchargement et diffusion.

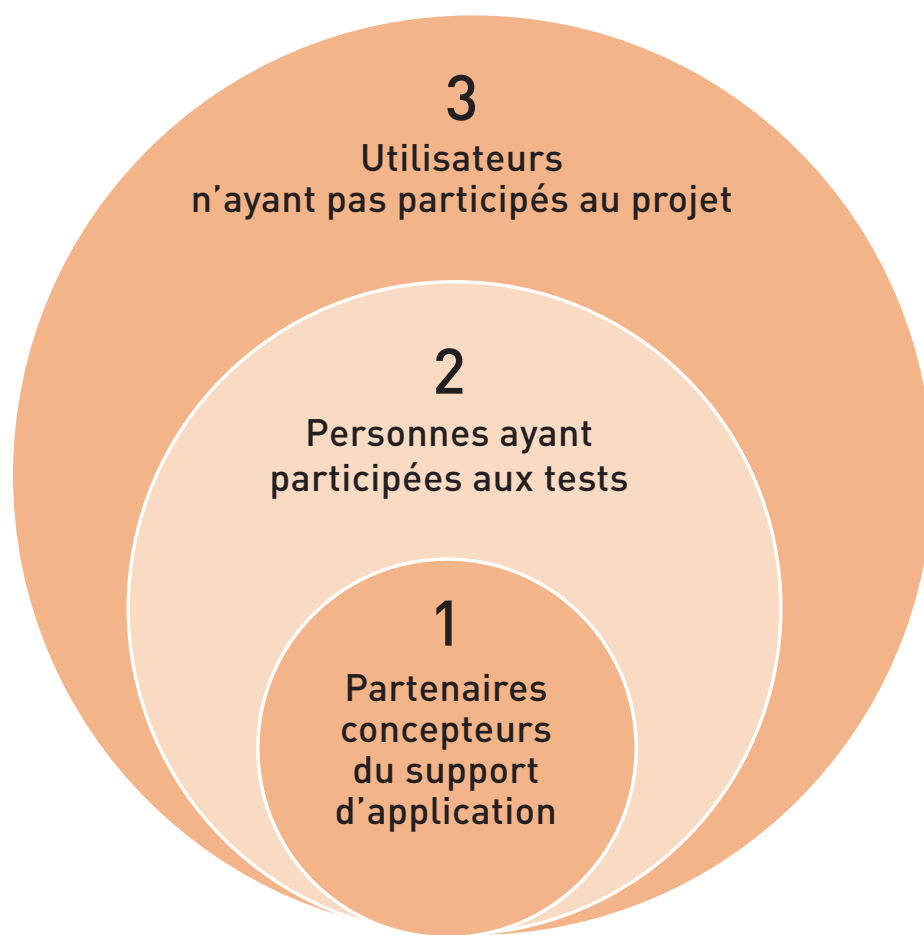
Voir fiche F - Mise à disposition des supports d'application

Il est également utile d'échanger sur la stratégie avec les partenaires financiers ayant soutenu la conception du support d'application et pouvant relayer sa diffusion.

3.2 – Mise en œuvre de la diffusion

Une fois le support d'application validé, une diffusion élargie pour une utilisation par le plus grand nombre de personnes est menée.

La diffusion n'est ni spontanée ni acquise, sa croissance se prépare. Les cercles d'acteurs présentés ci-après illustrent les différents profils d'utilisateur et leurs rôles dans la diffusion du support d'application. Ils ne sont pas préexistants, mais émergent à partir de la stratégie de diffusion mise en œuvre.



Cercle 1 : Partenaires et concepteurs : Ce sont les personnes et les organisations impliquées dans la réalisation du support d'application. Elles le diffusent dans leurs réseaux.

Cercle 2 : Personnes ayant participé aux tests. Ces personnes organisent une diffusion au sein de leurs organisations et leurs réseaux.

Cercle 3 : Toutes les personnes et organisations qui découvrent le support d'application par elles-mêmes (très souvent via le web). Il est important qu'elles puissent avoir accès aux coordonnées des concepteurs du support d'application pour obtenir plus d'informations et pouvoir à leur tour devenir des « ambassadeurs » en jouant un rôle dans la diffusion.

L'enjeu de diffusion du support d'application est d'atteindre ce 3^{ème} cercle, qui est le plus éloigné de la source de réalisation, mais qui compte le plus de personnes. Ces dernières doivent bénéficier des connaissances nouvelles apportées par le support d'application. Si ce 3^{ème} cercle n'est pas suffisamment atteint, l'impact du support d'application est limité.

Accompagner pour une meilleure prise en main du support d'application :

Selon le support d'application, l'accompagnement doit être envisagé, sans être pour autant systématiquement indispensable. Toutefois, il est important que les partenaires s'interrogent sur cette dimension facultative :

- En quoi l'accompagnement pour la prise en main du support d'application serait une valeur ajoutée ?
- Renforcerait-il l'appropriation et par conséquent la diffusion du support d'application ?

Cet accompagnement peut porter sur les modalités d'accès et de prise en main du support d'application (par exemple, les étapes pour télécharger et paramétrer une application sur mobile).

L'accompagnement peut aussi consister en une formation, une présentation lors d'un séminaire ou d'un atelier, ou prendre la forme d'un document de présentation. Les acteurs de terrain, en tant qu'utilisateurs, ou les structures relais, peuvent ainsi s'associer à la diffusion et contribuer au déploiement de ces actions de prise en main du support d'application.



EXEMPLE

Le document « *Comment prendre en compte les personnes handicapées dans les actions et politiques de nos villes et villages* » permet de présenter la recherche et les supports d'applications de la recherche appliquée « *La participation des personnes en situation de handicap à la gouvernance locale* ». Ce document indique où les livrables sont disponibles et dans quel ordre les consulter pour une prise en main optimale.



EXEMPLE

Le projet « *C'est ma vie, je la choisis* » a mis en place une formation facilitant la prise en main de l'outil numérique d'aide à l'autodétermination. Par cette action la Fédération Trisomie 21 France élargit la diffusion de ce support d'application adapté aux particularités de fonctionnement cognitif des personnes avec trisomie 21.



À RETENIR

Il est inévitable que certains utilisateurs découvrent le support d'application par eux-mêmes (souvent sur le web). La stratégie de diffusion doit prévoir un maximum d'informations périphériques (contacts des concepteurs, des accompagnateurs, contenu du support et modalités d'usage...).

Exemple d'outil de communication pour la diffusion du support d'application :



EXEMPLE

La vidéo d'animation⁸, conçue comme outil de communication, renforce la diffusion du support d'application de la recherche « Un habitat dans une société inclusive » menée par l'Association des Paralysés de France APF, l'Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne (UPEC) et le Think Tank pour la Solidarité. Cette vidéo permet de présenter la recherche, ses résultats et le support d'application à un public large, facilitant ainsi sa diffusion.



EXEMPLE

Trois posters illustrent le lancement de la communication sur la recherche « Une évaluation des facteurs sociaux, culturels et institutionnels qui contribuent à l'abus sexuel des personnes handicapées en Afrique » mené par Advantage Africa et University College London (UCL).



EXEMPLE

Cette vidéo⁹ présente la participation active des personnes présentant une trisomie 21 dans la recherche ComEns. Elle a été réalisée par l'Université de Grenoble et l'Association de Recherche et d'Insertion Sociale pour les personnes avec trisomie (ARIST).

⁸ youtube.com/watch?v=DK44q0XIX5E - ⁹ youtube.com/watch?v=PFEebATC-

3.3 – Rôle du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap pour promouvoir les supports d'application

Le processus de diffusion peut être appuyé par le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRA. Ce dernier vise à rapprocher les chercheurs et les acteurs de terrain ; il facilite la mise en réseau au niveau national, européen et international et diffuse les travaux de recherche et leurs supports d'application.

S'inscrivant dans la durée, le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap :

- accompagne le partenariat et apporte un appui technique pour la réalisation des supports d'application ;
- communique sur l'évolution des projets ;
- appuie la stratégie de diffusion ;
- présente sur son site internet l'ensemble des productions disponibles et accessibles (rapports de recherches et supports d'application), contribuant ainsi à leur diffusion.

Le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap constitue un réel avantage pour la diffusion mais aussi pour le référencement du support d'application dans le [*Catalogue des publications*](#).

Pour accéder à une grande variété de supports d'applications, rendez-vous sur la [*base documentaire du Centre Ressources*](#). Lors d'une recherche dans la base, les supports d'application sont signalés par ce symbole : 



EXEMPLE

L'émission radio « [*Au plus près de la recherche*](#) », produite par l'OCIRP, VIVRE FM et la FIRA, présente des projets de recherche appliquée, notamment ceux soutenus par la Fondation, et renforce ainsi la diffusion des supports d'application.

4

LA VIE DES SUPPORTS D'APPLICATION POST-PROJET

4.1 **Évaluation**

4.2 **Actualisation**

4.3 **Cycle dynamique des supports
d'application**

4

LA VIE DES SUPPORTS D'APPLICATION POST-PROJET

4.1 – Evaluation

Nous préconisons à la suite d'une période définie par les concepteurs (trois ans environ), d'évaluer les supports d'application. Globalement, il s'agit d'apprécier la diffusion de ces derniers, leur efficacité et leur impact à l'issue de cette période.

La période et la durée de cette évaluation dépendent des enjeux et des questions évaluatives exprimées par les partenaires, les utilisateurs, les financeurs.

Cette démarche permet de cerner les nouvelles perspectives dédiées au support d'application au regard des demandes, des besoins et de l'évolution du contexte.

Exemple de questions évaluatives :

- Quel est le rayonnement du support d'application ?
- Comment est utilisé le support d'application ? Est-il adapté au public ? Quelles appropriations ?
- Quel est le profil des utilisateurs ? Quel est le degré de satisfaction des utilisateurs ?
- Comment a-t-il été diffusé ?
- Qui a pris connaissance du support d'application ? Le public cible est-il atteint ?
- Quelles sont les conséquences de la mise en œuvre du support d'application ?
- Quelles sont les nouvelles questions révélées par l'usage du support d'application ?

4.2 – Actualisation

Cette évaluation permettra de définir :

- les éléments à actualiser ;

- les ressources humaines et matérielles nécessaires pour l'actualisation ;
- les expertises à mobiliser (par exemple la maintenance du support) et leurs coûts ;
- le(s) partenaire(s) à impliquer dans le processus d'amélioration



À RETENIR

La **pérennité** du support d'application est à aborder en début de projet. La durée de vie de tous les supports d'application, quelque soit leur type, est à interroger.

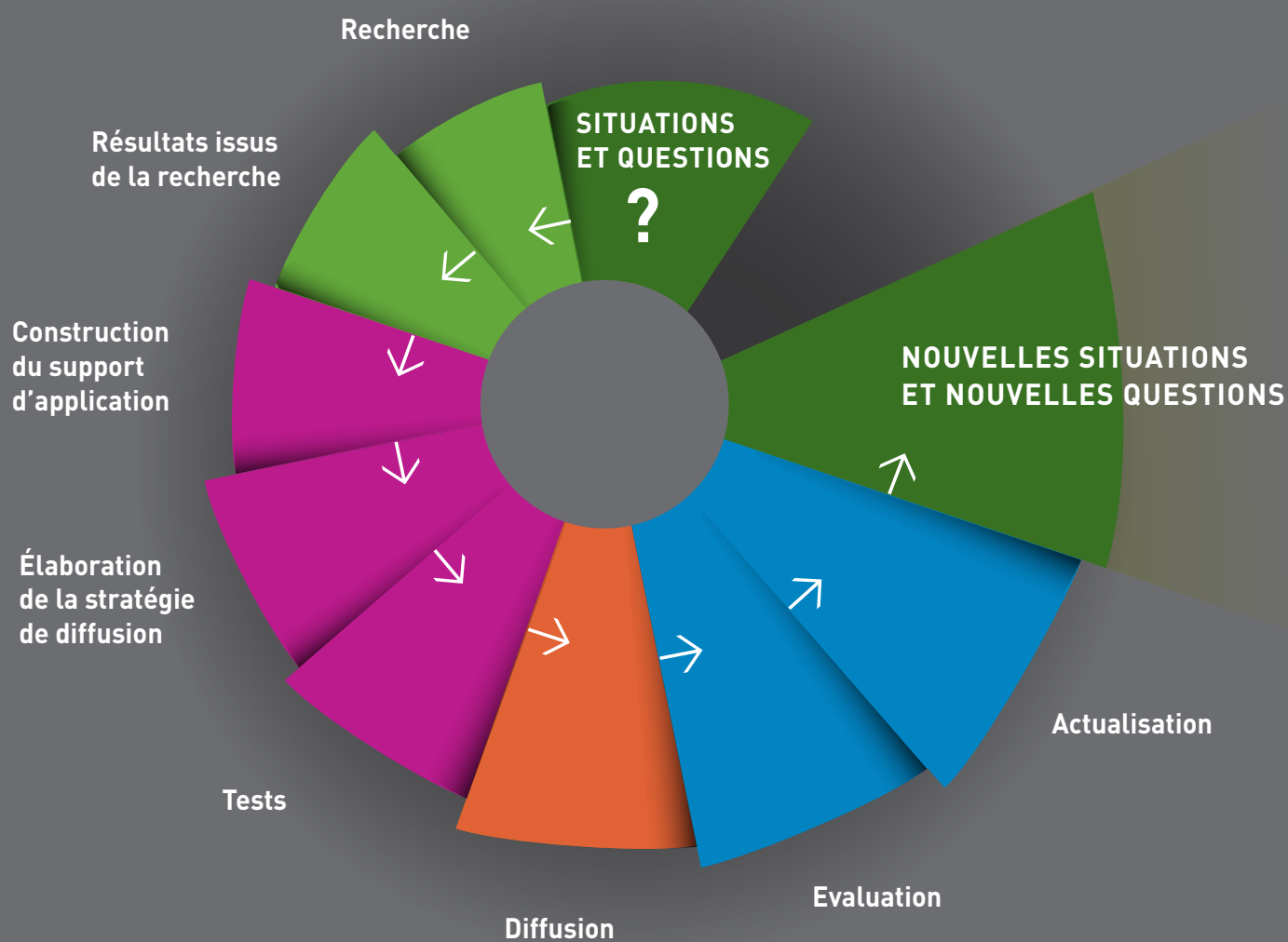


EXEMPLE

Le site internet [Communiquons Ensemble](#), dédié à la [recherche ComEns](#), mis en place par les chercheurs pour présenter l'évolution des travaux du projet, nécessite une anticipation pour garantir sa maintenance et sa pérennité.

4.3 – Cycle dynamique des supports d'application

La [créativité et l'innovation](#) sont sollicitées pour la réalisation des supports d'application. Leur diffusion est alors l'occasion de porter un regard nouveau, d'identifier de nouvelles perspectives d'application et de recherche. L'évaluation enrichit également le cycle dynamique des supports d'application, ouvrant le champ des possibles.



FICHES PRATIQUES

FICHE A	MISSIONS DU COORDINATEUR
FICHE B	PREPARATION DU BUDGET
FICHE C	CONVENTION DE PARTENARIAT
FICHE D	TABLEAU DE SUIVI
FICHE E	TEST DES SUPPORTS D'APPLICATION
FICHE F	MISE A DISPOSITION DES SUPPORTS D'APPLICATION au profit du plus grand nombre

Le coordinateur est choisi par les partenaires. C'est un facilitateur, il est disponible et ses qualités de communication et d'organisation sont reconnues par tous pour accompagner la construction des supports d'application.

Sa posture spécifique est construite autour d'un engagement fort, d'une capacité d'animation, de médiation reconnus par l'équipe. Il est un relais privilégié pour mieux communiquer.

Le coordinateur tisse des relations de confiance avec les partenaires, développe la coopération, favorise les complémentarités entre les acteurs de terrains et les chercheurs. Il élabore la feuille de route, le tableau dynamique du projet ([Voir Fiche D Tableau de Suivi](#)), facilite la communication et construit des indicateurs de suivi du partenariat.

Le temps consacré à la fonction de coordination dépend du support d'application. Le rôle du coordinateur ne représente pas un poste à part entière, c'est un des partenaires qui assure cette fonction.

MISSIONS

Suivi continu du processus de construction des supports d'application : il anime le processus de réajustement continu des résultats de recherche et facilite les échanges et les analyses croisées entre chercheurs et acteurs de terrain. Il accompagne les partenaires dans la production de supports d'application répondant aux objectifs et caractéristiques définies en amont (innovants, accessibles, compréhensibles, transposables, utiles).

Communication sur les avancées du projet : il garantit la circulation interne de l'information et la participation équilibrée de l'ensemble des partenaires ; la diffusion régulière d'informations renforce la reconnaissance des actions menées et la dynamique collective et stimule les partenaires engagés sur le projet. Il coordonne également la communication externe sur les avancées du projet vers le public cible.

Animation du partenariat : il s'agit particulièrement de :

- ▶ faciliter les relations entre les partenaires et favoriser l'interconnaissance ;
- ▶ stimuler la participation de l'ensemble des partenaires : concepteurs du support d'application et prestataires externes (graphistes, monteur vidéos, etc.) ;
- ▶ organiser régulièrement des rencontres de suivi, des espaces d'échanges et de réflexions ;
- ▶ animer l'élaboration de la stratégie de diffusion des supports d'application ;
- ▶ préparer les phases de test.

COMPÉTENCES

- ▶ en animation du partenariat et accompagnement des instances de pilotage ;
- ▶ en méthodologie de gestion de projet ;
- ▶ en communication : qualités d'écoute, d'expressions orale et écrite.

Les ressources financières nécessaires seront mises à disposition par divers canaux :

- Recherche de financement externe auprès d'une entité extérieure aux partenaires du projet
- Mise à disposition du personnel par les partenaires du projet
- Mise à disposition par les partenaires du projet des salles de réunion
- Mise à disposition par les partenaires du projet de prestataires techniques (par exemple qui font partis d'un service universitaire pour la réalisation des vidéos)

Le coût d'un support d'application étant très variable, son financement peut être soit intégralement pris en charge, soit partiellement mobilisant d'autres subventions dont les mises à disposition des partenaires impliqués (temps, matériels, ressources humaine).

RÉPARTITION DES RESSOURCES À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET

(CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET DIFFUSION)

LES RESSOURCES LIÉES À LA CONCEPTION DU SUPPORT D'APPLICATION

Investissement en temps :

Il faut prendre en compte le temps nécessaire pour les phases préparatoires conduites tant par les chercheurs que par les acteurs de terrain. Il comprend :

- des rencontres formelles et informelles favorisant l'interconnaissance entre partenaires ;
- les échanges sur la propriété intellectuelle et les conditions d'utilisation des connaissances produites dans le cadre du projet (cet exercice est à conduire dès le début du projet permettant d'une part de lever les freins lors des communications externes et de la diffusion des supports d'application, et d'autre part de reconnaître la responsabilité de chacun) ;
- les préparations des rencontres pour la conception du support d'application.

Ressources humaines :

Les ressources humaines incluent les acteurs de terrain et les chercheurs partenaires. Pour rappel, le temps relatif au rôle de coordination est à prendre en compte (il représentera une fonction assurée par un membre de l'équipe mais ne constitue pas un poste à part entière).

Moyens matériels :

Il s'agit des frais de fonctionnement concernant :

- les réunions (rencontres des partenaires, réunions de formalisation du partenariat, d'élaboration et de validation du projet, d'instance de pilotage) ;
- les déplacements, les hébergements, les frais de communication, les fournitures de bureau ;
- les documents de présentation du projet (frais de reproduction, de mise en forme ...).

LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DU SUPPORT D'APPLICATION

Investissement en temps :

Du temps sera dédié particulièrement :

- à la synthèse des résultats des travaux de recherche utilisés dans la réalisation du support d'application ;
- à l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs de terrain, pouvant impliquer des temps de relecture et de demandes d'éclaircissements ;
- à la réalisation et au suivi du processus par les partenaires du projet ;
- aux tests des supports d'application, à leurs ajustements, à la préparation de la diffusion ;
- à l'animation du partenariat intégrant le temps du coordinateur ;
- à l'actualisation et à la circulation des informations, diffusion des résultats en interne et en externe au projet.

Les rencontres entre partenaires sont fondamentales et facilitent la réussite du projet. Le partage d'un calendrier permet de rappeler les échéances, définir les priorités, la fréquence des rencontres et facilite la diffusion de l'information.

Ressources humaines :

Il est indispensable de cerner les compétences disponibles au sein de l'équipe de partenaires. En complément des partenaires externes au projet peuvent être mobilisés :

- des personnes supports (consultants, stagiaires, étudiants) ;
- des prestataires sur des compétences techniques spécifiques (numériques, audiovisuel, graphisme, webmaster) ;

Moyens matériels :

Les moyens matériels regroupent :

- les moyens de fonctionnement ;
- les moyens de communication, sur supports papiers ou dématérialisés (exemples : plaquettes, fiches de présentation du projet, du support d'application) ;
- les moyens de mise en place d'un site internet.

LES RESSOURCES AU SERVICE DE LA DIFFUSION DU SUPPORT D'APPLICATION

Investissement en temps :

Du temps sera consacré à :

- l'élaboration et l'ajustement de la stratégie de diffusion ;
- la présentation et l'accompagnement des supports d'application pour leur prise en main ;
- l'évaluation et l'actualisation du support d'application.

Ressources humaines :

- les partenaires du projet, les autres acteurs de terrain engagés dans la diffusion (structures relais, organismes professionnels, centres de ressources, de formation) ;
- les personnes ressources intervenant pour des actions de communication ;
- les prestataires externes pouvant accompagner ou réaliser une démarche de test du support d'application.

Les moyens matériels :

- les moyens de fonctionnement ;
- les moyens de communication dans le cadre de séminaires, d'ateliers...
- les moyens de diffusion et de promotion des supports d'application auprès des médias, dans les réseaux, sur les sites Internet.

ÉTABLISSEMENT D'UN BUDGET

Se doter d'un budget prévisionnel, le plus précis possible, permet d'ajuster les objectifs du projet aux ressources financières disponibles. Les principaux postes sont définis par l'ensemble des partenaires.

Au regard des demandes de subvention, il est important de connaître :

- l'éligibilité des dépenses : ce qui peut être pris en charge par les financeurs et sur quelle durée : rencontres acteurs de terrain et chercheurs, fabrication du support d'application, diffusion...
- les contributions des partenaires à valoriser (en temps, en moyens..).

Dans le cas d'un financement externe, les différentes tâches administratives liées au financement sont assurées par l'organisation qui reçoit le financement. Les règles de gestion administrative et financière sont à établir en début de projet, en fonction des justifications à produire et des délais. Elles doivent être connues et comprises par tous les partenaires du projet engageant des dépenses.

Exemple de rubriques pouvant composer le budget général :

RUBRIQUE	Description		Montant Total	Source de finan- cement 1	Source de finan- cement 2	Source de finan- cement 3
	Quantité	Prix unitaire TTC		Montant	Montant	Montant
Ressources humaines : partenaires du projet de recherche de réalisation des supports d'application						
Chercheurs à engagement dans le projet de production de supports d'application						
Acteurs de terrain à engagement dans le projet de production de supports d'application						
Coordinateur du projet de réalisation de supports d'application						
Frais de Déplacement (kilométrage, stationnement, transport en commun...)						
Frais d'Hébergement						
Ressources humaines et prestataires externes engagés ponctuellement dans le projet						
Stagiaires, étudiants						
Personnes ressources (phases d'expérimentation, de tests d'adaptation de supports d'application ...)						
Prestations techniques (graphisme, webmastering, réalisation audiovisuelle, animation évènementielle...)						
Moyens de production des supports d'application						
Moyens de conception (maquette, test, ajustement)						
Moyens de finalisation des supports d'application						
Organisation de rencontres (conception, mise en œuvre des supports d'application)						
Réunions de suivi, journées d'études, restitution des travaux						
Locations de salle						
Frais de restauration						
Intervenants externes						
Autres à spécifier						
Diffusion et communication des supports d'application						
Frais de diffusion (canaux de diffusion, accompagnement, formation...)						
Frais de conception de documents papier, numériques (supports d'application, messages)						
Frais d'hébergement du site Internet (si besoin)						
Séminaires						
Prestataires de services (restauration, accueil)						
Autres (frais de traduction...)						
Autres frais (à spécifier)						

La rédaction d'une convention permet de formaliser les bases de la collaboration entre partenaires. Une convention signée entre des structures, et non entre des personnes physiques garantit l'aboutissement des engagements qui ne dépendent pas exclusivement de l'implication personnelle.

Une fois la convention signée, la personne morale signataire ne peut renoncer à la collaboration ; cela permet également de faire face aux possibles changements d'interlocuteurs au sein d'une organisation.

La convention définit le contenu et les modalités du partenariat sur la base des moyens humains et financiers qui seront mobilisés. Qui collabore ? Sur quoi porte la collaboration ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Pourquoi y a-t-il collaboration ? Qui fait quoi et quand (chronogramme) ?

PRÉSENTATION DES POINTS ESSENTIELS D'UNE CONVENTION ENTRE CHERCHEURS ET ACTEURS DE TERRAIN (EXEMPLE)

Introduction

Présente de la manière la plus complète possible les parties signataires, en précisant le nom et la fonction de leurs représentants, les coordonnées et les sigles qui seront utilisés dans tout le reste de la convention. Les signataires sont donc les représentants des organismes partenaires.

Entre CHERCHEURS

Nom complet de chaque organisme, adresse, représenté par qualité, prénom, nom.

Et,

Entre ACTEURS DE TERRAIN

Nom complet de chaque entité, adresse, représenté par qualité, prénom, nom.

PREAMBULE

Présentation du contexte, des éléments qui ont déclenché le partenariat, des attentes et besoins.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – Objet de la présente convention

Il s'agit de présenter le sujet du partenariat, la valeur ajoutée de la collaboration

La présente convention a pour objet de définir les conditions, les relations de partenariat entre...

ARTICLE 2 – Les axes du partenariat et formes de la collaboration

Il s'agit de présenter les objectifs poursuivis, les résultats attendus, la manière de les mesurer ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés.

ARTICLE 3 – Engagements des parties

Il s'agit de préciser les actions, « Qui fait quoi ? » Quand ? Qui anime le partenariat ?

Dans le cadre de la présente convention, les partenaires s'engagent à :

- Engagement des chercheurs :
- Engagement des acteurs :
- Animation du partenariat :

ARTICLE 4 – Propriété intellectuelle et communication

Spécifier les règles de communication lors de la diffusion des résultats de recherche et des supports d'application tant au sein du partenariat qu'à l'extérieur, ainsi que la façon dont les partenaires prévoient la gestion de la propriété intellectuelle au cours du projet.

ARTICLE 5 – Durée de la convention

Cette convention est conclue pour une durée de X années à compter de la date de sa signature.

ARTICLE 6 – Litiges

Il s'agit de préciser les modalités d'information à respecter (lettre avec accusée de réception, respect de préavis...).

A défaut d'accord amiable, la présente Convention pourra être dénoncée à tout moment par l'un ou l'autre des Partenaires en respectant les modalités (à définir).

ARTICLE 7 – Droit applicable – Attribution de compétences

La présente Convention est régie par le droit (ajouter le pays en fonction des signataires)

Fait en X exemplaires originaux

A, lieu, date

Modèle de tableau de suivi des supports d'application pour des projets en cours

	<u>A</u>	<u>B</u>	<u>C</u>	<u>D</u>	<u>E</u>			
Temps de rencontre et de concertation	Contenu issu des résultats de recherche	Objectif des supports d'application attendus	Public visé	Forme des supports d'application	Rôle des partenaires (qui fait quoi ?)			
					Coordi- nateur	Acteurs de terrain	Chercheurs	Presta- taires externes
Rencontre 1 / date								
Rencontre 2 / date								
Rencontre 3 / date								
...								

Tableau de suivi comme outil de pilotage, il permet de :

- vérifier le déroulement et l'articulation entre résultats de recherche et supports d'application, garantissant l'aspect itératif du processus :
 - les avancées des travaux de recherche, leurs disponibilités ou non, l'émergence de nouveaux résultats scientifiques ;
 - les supports d'application réalisés (outils d'information, de sensibilisation).
- aborder le choix des expérimentations possibles (terrains, groupes cibles...) ;
- préciser le public visé pour chaque support d'application ;
- définir et d'explicitier les méthodes de travail utilisées et ainsi de mieux comprendre la réalité : « ce qui ne dépend pas de nous (acteurs de terrain, chercheurs du projet) » et « ce qui dépend de nous, où l'action devient possible » ; cette analyse partagée rapproche les chercheurs et les acteurs de terrain ;
- rappeler les rythmes des rencontres, les exigences de production et les échéances administratives et financières.

Tableau de suivi comme outil de collaboration, il contribue à :

- l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs de terrain ;
- la construction de supports d'application en cohérence avec la situation de référence.

Ce tableau dynamique est à valider collectivement, à chaque rencontre, afin d'être utile pour le partenariat.

Tableau de suivi des supports d'application comme outil de partenariat

Il appréhende de façon continue le pilotage et la régulation fondés sur :

- « Qui fait quoi ? » : le rôle des partenaires et du coordinateur sont à définir collectivement. La contribution de chaque membre est précisée ;
- « Qui décide quoi ? » : la participation au processus de décision conforte l'engagement et l'intérêt de chacun. Le suivi du tableau dynamique permet d'informer tous les partenaires d'un sujet qui engage le projet et demande décision ;
- « Qui intervient ? Pourquoi ? Sur quoi ? » concerne les personnes externes au projet et facilite le choix des prestataires.

D'autres outils peuvent s'associer à ces deux tableaux de suivi :

- un outil de planification présenté dans le guide ;
- des **comptes rendus de rencontres** ;
- une **base de données comportant les contacts** de l'ensemble des partenaires, facilitant la communication interne au projet (incluant les personnes pour les tests), mais aussi une base de données pour préparer la diffusion externe finale.

« Qu'est-ce qui peut être amélioré dans le support d'application ? »

Chaque support d'application est à tester avant sa diffusion auprès de futurs utilisateurs. Il s'agit d'apprécier la pertinence du support d'application, de vérifier sa compréhension, son application, afin de l'améliorer en l'adaptant au mieux au public cible.

Suite aux réajustements effectués et validés, le support d'application pourra être diffusé ; des modalités d'accompagnement facilitant sa prise en main, pourront, si besoin, lui être associé.

Sélectionner les cercles d'acteurs

L'environnement immédiat des partenaires est à privilégier pour constituer un groupe test. Ceci permettra de vérifier la compréhension du support d'application, d'identifier ses modes d'usages et de cerner les phases d'accompagnement potentielles.

Constituer un groupe de travail spécifique

Certains partenaires du projet conduisent le test et peuvent associer des acteurs externes. Il est alors important que ces derniers comprennent le processus de réalisation du support (les phases et les processus opérés).

Tester la maquette du support d'application

Le test s'effectue à partir de la maquette correspondant à la version quasi définitive du support d'application et respectant l'ensemble de ses caractéristiques : format et volume (même papier, même nombre de pages, même durée pour les supports vidéo, mêmes illustrations...). Il est nécessaire de concevoir un document préalable comportant les éléments à vérifier lors du test et son organisation (Qui conduit le test ? Auprès de qui ? Quand ? Comment tester ?).

Finaliser le support d'application

À l'issue des tests, des modifications peuvent être réalisées : sur le contenu, la durée, les illustrations, la mise en page, le graphisme... Les ajustements doivent être communiqués à la personne en charge de sa finalisation et une relecture attentive de la version finale du support est incontournable.

Items	Questions
Que tester ? Recueil des opinions sur : • l'appréciation globale du support d'application ; • le contenu et l'enchaînement des idées, les liens entre les messages... • la compréhension des informations ; • la présentation, l'organisation du support ...	• Quel est le message principal repéré ? • Quelle est la compréhension du support d'application ? • Les informations sont-elles facilement repérables ? • La quantité d'informations est-elle adaptée ? • Quelle est l'utilité des illustrations ? • Les modalités d'utilisation sont-elles clairement exprimées ?
Auprès de qui tester la maquette ? Tester différentes maquettes, chacune adaptée au public cible.	• Comment prendre en compte les différentes composantes du public cible ? • Des acteurs de terrain engagés dans le projet peuvent-ils tester le support d'application auprès de leur réseau ?

MISE A DISPOSITION DES SUPPORTS D'APPLICATION

Au profit du plus grand nombre

FICHE **F**

Pour atteindre l'objectif d'informer le plus grand nombre de personnes concernées par le contenu des supports d'application, les partenaires du projet choisissent les vecteurs de diffusion « large » : sites internet, plateformes de diffusion (vidéo, audio), émissions radio (exemple Au plus près de la recherche), emailing...

Il est important d'utiliser des licences ouvertes, l'open source¹ étant particulièrement adapté pour faciliter l'accessibilité des ressources. Les partenaires du projet établissent un contrat ou une licence² (libre) pour la mise à disposition de leur support d'application.

Ils choisissent les conditions de partage qu'ils souhaitent appliquer à leurs productions tout en protégeant les droits d'auteurs par Copyright.

Gratuité et utilisation autre que commerciale :

Les partenaires autorisent l'exploitation du support d'application, ainsi que les réalisations dérivées, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une utilisation commerciale.

- La reproduction et la diffusion du support d'application sont-elles gratuites ? Quelles sont les modalités ?
- S'agit-il d'une autorisation non exclusive de reproduire, distribuer et communiquer les résultats de recherche et les supports d'application au public à titre gratuit ?

¹ Des références : guide [Open source](#), [Pack Logiciels Libres de l'entreprise](#), [Projet Plume](#), [Annuaire Framasoft](#)

² Dans le cadre d'une revue de littérature, l'auteur de la revue de littérature sera sollicité. Divers contrats-type ou licences pour la mise à disposition d'œuvres en ligne sont disponibles sur creativecommons.fr

Modifications du support d'application :

- Quelles sont les modalités pour modifier le support d'application ? Faut-il une autorisation préalable ?
- La reproduction et la diffusion s'appliquent-elles uniquement au support d'application dans sa globalité et sans modification ?
- Qui peut faire évoluer le support d'application ?

Il est important de stipuler clairement, partout où cela est nécessaire les termes de la licence, les conditions de la mise à disposition du support d'application et ce à chaque utilisation ou diffusion. Ces éléments peuvent être intégrés dans le support d'application et dans les messages l'accompagnant.



À RETENIR

Les licences libres Creative Commons sont particulièrement adaptées pour la mise à disposition des supports d'application. Stipuler clairement les conditions d'utilisation du support d'application facilite sa diffusion !

BIBLIO- GRAPHIE

1 **Le guide de cap rural « partenariat
acteurs-chercheurs : valoriser pour
de nouvelles connaissances et dynamiques
de développement des territoires »**

2 **Références dans le champ du handicap**

3 **Références sur la recherche
en partenariat, la valorisation
et le transfert de connaissances**

BIBLIOGRAPHIE

La plupart des rapports de recherche et supports d'application cités pour la réalisation de ce guide sont consultables dans la base documentaire du [*Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap*](#).

L'ensemble des publications du Centre Ressources est regroupé dans son [*Catalogue*](#).

1 — Le guide de cap rural « partenariat acteurs-chercheurs : valoriser pour de nouvelles connaissances et dynamiques de développement des territoires »

Cet ouvrage de Cap Rural a fortement inspiré la FIRAH pour la réalisation du présent guide méthodologique sur la réalisation des supports d'application.

Cap Rural, réseau rural régional, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local a pour vocation de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains de Rhône-Alpes à partir de trois axes principaux :

- renforcer l'ingénierie par les compétences et les savoir-faire ;
- proposer des méthodes et des outils innovants ;
- susciter le partage d'expériences et la diffusion des connaissances.

Cap Rural, est engagé depuis 2007 dans des partenariats avec la recherche pour produire des connaissances utiles et adaptées pour les praticiens du développement. C'est dans le cadre de la mission valorisation des recherches que le guide méthodologique « Partenariat acteurs-chercheurs : valoriser pour de nouvelles connaissances et dynamiques de développement des territoires » a été réalisé. Support pour l'action, il s'appuie sur les expériences acquises du programme « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR 2 et 3) en Rhône-Alpes.

Ce guide, sous une forme interactive est en [téléchargement](#),

- définit ce qu'est la valorisation de la recherche et ses différents modes possibles : ateliers d'échanges entre acteurs et chercheurs, visites terrain, tests d'application, expérimentations, formations, publications de guides méthodologiques, de méthodes, d'outils d'analyse, d'aide à la décision, de supports d'animation (films, diaporamas), d'applications informatiques, etc. ;
- développe, pas à pas, une démarche méthodologique en 5 phases :
 - repérage d'un sujet commun de valorisation entre acteurs et chercheurs ;
 - préparation du projet de valorisation ;
 - mise en œuvre et suivi des actions de valorisation. Des résultats de recherche (en cours ou finaux) sont présentés et discutés entre acteurs et chercheurs engagés dans la valorisation. Ces rencontres permettent de mieux comprendre les travaux scientifiques et d'enrichir les réflexions, de repérer des éléments qui compléteraient des pratiques. Ces temps d'analyse sont aussi l'occasion d'impulser de nouvelles actions. Des interventions de chercheurs dans des débats thématiques alimentent des séminaires organisés par les acteurs ;

- conception des supports de valorisation et diffusion de ces derniers. La diffusion de produits de valorisation permet de faire connaître ces nouvelles connaissances, ces initiatives, de les reproduire, les adapter, d'en imaginer d'autres et de repérer des personnes ressources ;

- analyse du partenariat et des effets de ces nouvelles connaissances produites.
- donne des idées de collaboration entre praticiens du développement rural et chercheurs
- présente des produits de valorisation, disponibles, réalisés entre acteurs et chercheurs, accessibles sur le site psdr-ra.fr et sur caprural.org
- Propose une douzaine de fiches techniques (outils, formulaires, textes informatifs...) Pour en savoir plus, caprural.org.

2 — Références dans le champ du handicap

LES RECHERCHES APPLIQUÉES AYANT PRODUIT DES SUPPORTS D'APPLICATION

Les références présentées ci-dessous sont des recherches appliquées. Elles ont été choisies pour leur intérêt certain dans la compréhension des mécanismes de la recherche appliquée et permettent de donner des exemples concrets de supports d'application.

Les liens fournis mènent à la notice du projet dans la base documentaire ; les documents (supports d'application, rapports de recherche) sont disponibles au téléchargement dans la partie droite de la notice.

C'est ma vie ! Je la choisis

Trisomie 21 France, INRIA (Equipe Phoenix), Université de Bordeaux, Servie d'Orthopédagogie Clinique de l'Université de Mons. C'est ma vie ! Je la choisis : Conception d'un outil numérique d'aide à la décision et à l'élaboration du projet de vie pour les personnes avec Trisomie 21. Trisomie 21 France. 2016

→ [Rapport de recherche](#)

→ [Supports d'applications : Outil numérique et livrets d'aide à la prise de décision et à l'élaboration du projet de vie](#)

COMENS : Communiquons ensemble

Dohen M., Rochet-Capellan A., ARIST. Communiquons ensemble : co-construction de l'espace communicatif multimodal entre personnes porteuses de Trisomie 21 et personnes ordinaires

- [Notice du projet](#) (recherche en cours)
 - [Support d'application : site internet dédié au projet](#)
-

Enabler

Lynch P., Saunders A., Graeme D. ENABLER report: The development of a screening tool and distance travelled measure for employment services for blind and partially sighted people. Part 1, part 2, part 3. RNIB. 2013

- [Rapport de recherche](#) (en anglais)
 - [Support d'application : boîte à outils pour évaluer l'emploi des personnes avec une déficience visuelle](#) (en anglais)
-

Habitat dans une société inclusive

Argoud D., Sigoure D. Un habitat dans une société inclusive : Diversification de l'offre de service en matière d'habitat et société inclusive. APF. 2014

- [Rapport de recherche](#)
 - [Support d'application : Guide de recommandations pour promouvoir un habitat dans une société inclusive](#)
-

Imagine ton projet de vie !

Haelewyck M.-C., Bara M. Mise au point d'outils d'aide à la formulation et la mise en œuvre du projet de vie des porteurs de trisomie 21. Université de Mons. 2012

- [Rapport de recherche](#)
 - [Support d'application : Imagine ton projet de vie ! Outil d'aide à la formulation et la mise en œuvre du projet de vie des personnes porteuses de Trisomie 21](#)
-

La représentation et l'évaluation du handicap en Haïti

Brus A., Danquah L. La représentation et l'évaluation du handicap en Haïti. Handicap International. France, 2012.

- [Rapport de recherche](#)
- [Support d'application : Rapport méthodologique](#)

Mécanismes d'évaluation du handicap : quels enjeux pour l'élaboration des politiques sociales d'aujourd'hui, à la lumière de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées ?

Arnould C., Barral C., Bouffioulx E., Castelein P., Chiriacescu D., Cote A. Mécanismes d'évaluation du handicap : quels enjeux pour l'élaboration des politiques sociales d'aujourd'hui, à la lumière de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées ? Haute Ecole Libre de Bruxelles. 2013

→ [Rapport de recherche](#)

→ [Support d'application : Outil d'analyse des mécanismes d'évaluation du handicap](#)

Pairémulateur : une fonction sociale émergente ?

Vers un référentiel de qualification et de certification

Dufour P., Simon J.-L. Pairémulateur : Une fonction sociale émergente ? Vers un référentiel de qualification et de certification. GFPH. 2015

→ [Rapport de recherche](#)

→ [Support d'application : Référentiel de formation en pairémulation](#)

Participation des personnes en situation de handicap à la gouvernance locale : comment mesurer l'impact des stratégies de développement local inclusif ?

Boucher N., Vincent P., Fougeyrollas P., Geiser P., Hazard D., Nouvellet H. Participation des personnes en situation de handicap à la gouvernance locale : comment mesurer les effets des stratégies de développement local inclusif ? Rapport de synthèse. 2015

→ [Rapport de recherche](#)

→ [Supports d'application : Présentation de la recherche et cahiers de capitalisation](#)

Participation in education

Feiler A., Tarleton B., Watson D. Participation in Education: full report on the findings from research on the involvement of children with little or no verbal communication. University of Bristol. 2007

→ [Rapport de recherche](#) (en anglais)

→ [Support d'application : guide pour les enseignants pour inclure les jeunes enfants avec communication non-verbale](#) (en anglais)

Quels services d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap d'origine psychique ?

Peintre C., Asencio A.-M, Le Duff R., Marabet B., Hibon L. Barreyre J.-Y. Quels services d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap d'origine psychique ? CEDIAS. 2010

→ [Rapport de recherche](#)

→ [Support d'application : Guide méthodologique pour création des services d'accompagnement spécialisés en faveur des personnes en situation de handicap d'origine psychique.](#) 2012

Une évaluation des facteurs sociaux, culturels et institutionnels qui contribuent aux abus sexuels envers les personnes handicapées en Afrique de l'Est

Aley R., Wadell M.-A. An assessment of the social, cultural and institutional factors that contribute to the sexual abuse of persons with disabilities in East Africa. Advantage Africa. 2016

→ [Rapport de recherche](#) (en anglais)

→ [Support d'application : guide à destination des personnes et de leurs familles « Que faire en cas de viol ou d'agression sexuelle »](#) (en anglais)

Univers'emploi

La Tour S., Rachedi-Nasri Z. Univers'Emploi : Une méthodologie d'accompagnement des étudiants en situation de handicap conjuguant efficacement réussite universitaire et accès à l'emploi : Présentation des résultats de la recherche en France. INS HEA. 2012

[Rapport de la recherche](#) (en anglais)

[Support d'application : guide pour renforcer la transition vers l'emploi pour les étudiants handicapés](#)

REVUES DE LITTÉRATURE

Les revues de littérature présentées ci-dessous et proposées par le Centre Ressources rassemblent les recherches appliquées identifiées autour d'une thématique spécifique. Pour chaque thématique abordée, les rapports contiennent une bibliographie commentée, des fiches de lecture pour les documents ayant été jugés particulièrement pertinents au regard des critères du Centre Ressources, ainsi qu'une synthèse des connaissances issue de ces derniers.

Benkirane W., Zouhairi A. → [La recherche appliquée sur le handicap en Afrique : mapping Afrique de l'Ouest et Maghreb](#). Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap. 2014

Berthou A., Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, FIRA, CCAH, CeRHeS, CH(s)OSE, Handéo. → [Handicaps et sexualités – Revue de littérature](#). 2013

Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, CFHE. 2015 → [Handicap : études et recherches comparatives européennes – Education, Emploi](#).

Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap. 2014 → [La recherche appliquée sur le handicap en Afrique : mapping général](#).

Destanques A. → [C'est ma vie ! Je la choisis – Prospection et analyse documentaire autour de travaux de recherche sur le concept d'autodétermination, les déficiences cognitives, les technologies de soutien à l'autodétermination et le projet de vie](#). Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap. 2016

Dohen M., Rochet-Capellan A. → [Communiquons ensemble – Prospection et Analyse documentaire autour de travaux de recherche portant sur la communication des personnes porteuses de Trisomie 21](#). Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap. 2016

Parron A. Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, CCAH, Handéo.
→ [Handicap et aides humaines – Revue de littérature.](#) 2015

Wadell M.-A., Aley R. → [La recherche appliquée sur le handicap en Afrique : mapping Afrique de l'Est.](#) Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap. 2014

Waddell M.-A., Aley R. → [Les abus sexuels envers les personnes handicapées en Afrique de l'Est – Prospection et analyse documentaire autour de travaux de recherche.](#) 2015

LES ÉDITIONS H

Les éditions h sont nées de la collaboration entre le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) et la FIRAH.

Pour chaque thématique abordée, l'ouvrage rassemble des connaissances issues de la recherche. Celles-ci facilitent ainsi la réflexion et les échanges pour nourrir les pratiques de terrain.

Les éditions h s'adressent à un large public et en particulier aux personnes handicapées et à leurs familles, aux professionnels du secteur associatif et aux chercheurs.

Berthou A., Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, FIRAH, CCAH, CeRHeS, CH(s)OSE, Handéo. → [Handicaps et sexualités.](#) Cahier des éditions h. 2013

Parron A. Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, CCAH, Handéo. → [Handicap et aides humaines.](#) Cahier des éditions h. 2015

Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, FIRAH, CCAH. → [C'est ma vie ! Je la choisis.](#) Cahier des éditions h. 2017

3 — Références sur la recherche en partenariat, la valorisation et le transfert de connaissances

L'ensemble des références présentées ci-dessous peuvent venir alimenter la compréhension des mécanismes liées à la recherche en collaboration, le transfert des connaissances et la valorisation des résultats de la recherche. Elles pourront constituer un soutien théorique dans la réalisation des supports d'application.

Des références complémentaires et de plus amples informations sont disponibles sur la page « Méthodologie pour une recherche collaborative » puis sur la page [Méthodologie pour valoriser les résultats de la recherche](#).

RECHERCHE EN PARTENARIAT

Audoux C., Gillet A., → « [Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction](#) ». Interventions économiques. 2011

Baya-Laffite N., → « [Synthèse bibliographique sur le co-pilotage de la recherche et l'expertise](#) ». Programme REPERE. 2010

Demange E., Henry E., Préau M. → [De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique](#). Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida. 2012

Houllier F., Merilhou-Goudard J.-B. → [Les Sciences participatives en France, État des lieux, bonnes pratiques & recommandations](#). 2016.

Leroyer S., Saunière J.C., → [Innovation collaborative et propriété intellectuelle. Quelques bonnes pratiques](#). INPI. 2012

Parry D., Salsberg J., Macaulay A. C. → [Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé](#). Canadian Institute of Health research. 2006

Petitpierre G., Scelles R., Bungener M., Detraux J.-J., Tremblay M. → « [Mener une recherche en partenariat avec les acteurs sociaux, économiques et politiques. Réflexions pour une collaboration fructueuse et respectueuse de la recherche](#) ». ERES, Contraste N° 43. 2016

VALORISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Haute Autorité de Santé. → [Guide méthodologique : Elaboration d'un document écrit d'information à l'intention des patients et des usagers du système de santé](#). 2008

IAAT Poitou-Charentes. → [Repères pour l'animation de réseau d'acteurs](#). Les outils méthodologiques, n°1. 2010

Davis D., Evans M., Jadad A., Perrier L., Rath D., Ryan D., et al. → « [The case for knowledge translation: Shortening the journey from evidence to effect](#) ». British Medical Journal, 327. 2003

Petitpierre G. → [Fiche méthodologique : les distinctions terminologiques entre les notions de résultats, d'extrants et de retombées](#). Université de Fribourg. 2014

Ukaid et LCD. → [Toolkit for DPO's how to undertake and use applied research](#). 2013



La FIRA - Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap - contribue au développement des connaissances dans le domaine du handicap par l'ouverture d'appels à projets de recherche appliquée impliquant chercheurs et acteurs de terrain, et par la coordination du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

Pour que la recherche appliquée ait un véritable impact sur la qualité de vie des personnes handicapées, la FIRA attend des travaux de recherche qu'ils stimulent la collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain par la mise en action concrète des connaissances à travers la production de supports d'application répondant aux besoins et attentes des personnes handicapées.

Ce guide méthodologique, destiné aux chercheurs et aux acteurs de terrain, a pour objectif de les accompagner dans la réalisation de supports d'application afin de renforcer l'impact social de la recherche. Plus spécifiquement, cet ouvrage définit ce qu'est un support d'application, précise les étapes méthodologiques pour la production et la diffusion de ces derniers, et met en avant l'importance de la communication et du partenariat dans ce processus propice à l'innovation.

